

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

(PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION  
OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE)

**AUX PERSONNES INTÉRESSÉES**

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire du 22 avril 2024, le conseil municipal de la Ville de Rimouski a adopté un projet de résolution portant sur un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), afin de permettre la construction de 4 bâtiments résidentiels adaptés, comprenant 8 logements chacun, pour un total de 32 logements.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi 6 mai 2024**, à compter de 19 h 30, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 205, avenue de la Cathédrale, Rimouski. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de résolution et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
3. Conformément à l'article 123, alinéa 2, paragraphe 1°, de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), le projet de résolution ne contient pas de disposition susceptible d'approbation référendaire.
4. La zone concernée et les zones contigües sont illustrées au croquis ci-joint.
5. Le projet particulier et le croquis peuvent être consultés de la façon suivante :
  - a) en personne, au bureau du greffier, à l'hôtel de ville, au 205 avenue de la Cathédrale, Rimouski, durant les heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h et le vendredi de 8 h 15 à 11 h 45;
  - b) par courriel, en faisant la demande :
    - par téléphone au **418 724-3125**;
    - par écrit à l'adresse **greffe@rimouski.ca**.

**FAIT À RIMOUSKI, CE 24 AVRIL 2024**

(S) Cynthia Lamarre, avocate  
Assistante-greffière

**Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)**

873-879, rue des Vétérans  
Lot 6 623 687 du cadastre du Québec  
Zone H-1595  
District Pointe-au-Père

**Type de Zonage**

- A: Agricole
- AN: Aire naturelle
- C: Commercial
- F: Forestier
- H: Habitation
- I: Industriel
- P: Communautaire et utilité publique
- R: Récréatif

**Zone concernée:**

H-1595

**Zones contiguës:**

H-1529, H-1534, H-1535,  
H-1537, P-1540, R-1542,  
C-1568, H-1588 et F-9050

**Légende**

-  Limite\_district
-  Limite de zonage
-  Limite cadastrale
-  Zone concernée
-  Zone contiguë
-  Lot concerné

0 187.5 375 750 m

1:15 000

Autoroute Jean-Lesage

A-9161

Avenue du Père-Nouvel

Autoroute Jean-L  
(rampe d'accès)

15 avril 2024  
Plan Z2024-6698

